

Gaz de Bordeaux
Société par actions simplifiée au capital de 500.000 €
6, Place Ravezies - 33075 Bordeaux Cedex
502 941 479 RCS Bordeaux

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 2 MARS 2026
--

L'an deux mille vingt-six,

Le 2 mars.

« **BORDEAUX METROPOLE ENERGIES** » société anonyme d'économie mixte locale, au capital de 139.054.863 euros, dont le siège social se trouve 211 Avenue de Labarde, 33300 Bordeaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 832 509 285, représentée par Madame Audrey DUGAL, Directrice générale, « **Associé unique** » de la SAS GAZ DE BORDEAUX,

Après avoir exposé que :

Le Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice 2024-2025 clos le 30 septembre 2025 et le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de cet exercice.

L'ensemble de ces documents ont été mis à la disposition des Commissaires aux comptes à partir du 28 janvier 2026. Ceux-ci ont établi leur rapport en date du 19 février 2026.

Ce document a été adressé à l'Associé unique le 20 février 2026 et l'inventaire tenu à sa disposition dans les délais réglementaires.

A pris les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2024-2025 clos le 30 septembre 2025 et du rapport de gestion du Président ;
- l'affectation du résultat de l'exercice 2024-2025 clos le 30 septembre 2025 ;
- la transmission d'informations concernant les conventions réglementées visées par l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- la nomination des Commissaires aux comptes ;
- les formalités relatives à ces décisions.

Première décision

Approbation des comptes de l'exercice 2024-2025 clos le 30 septembre 2025 et du rapport de gestion du Président

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2024-2025 clos le 30 septembre 2025, approuve ce rapport de gestion ainsi que les comptes sociaux, tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un **résultat net comptable en fin d'exercice positif de 16 661 393 €**.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président *quitus* entier et sans réserve pour sa gestion et l'exercice de son mandat pour l'exercice 2024-2025 clos le 30 septembre 2025.

Deuxième décision

Affectation des résultats

Après avoir constaté que le compte de résultat fait apparaître, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiés, un résultat net comptable positif de 16 661 393 € et un bénéfice affectable de 16 661 393 €, l'Associé unique décide de distribuer 3 333 000 en dividendes, soit 6,6666 euros par action, et d'affecter le reliquat (13 328 393 euros) aux autres réserves.

Il est précisé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribués par action	Avoir fiscal ou abattement par action
01/10/2020 au 30/09/2021	500 000	0 €	0
01/10/2022 au 30/09/2023	500 000	0 €	0
01/10/2023 au 30/09/2024	500 000	0 €	0

Troisième décision

Conventions réglementées

L'Associé unique, indique avoir été informé par le Président qu'aucune convention entrant dans le champ de l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue sur l'exercice (précisant qu'aux termes de l'alinéa 4 de l'article L 227-10 « *lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant, son associé unique ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3.* »).

Cinquième décision

Nomination des commissaires aux comptes

Ayant constaté que le mandat des commissaires aux comptes nommés par décision de l'Associé unique du 16 mars 2020 arrivait à expiration, l'Associé unique décide de nommer pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes 2030-2031, en qualité de commissaires aux comptes titulaires :

AUDIT CONSEIL SYNTHÈSE EXPERTISE (ACSE)
Immeuble Ambre
Rue de la Blancherie
33370 ARTIGUES PRÈS BORDEAUX,

et

DELOITTE et Associés,
6 place de la Pyramide
92908 La Défense cedex.

lesquels ont accepté par avance lesdites fonctions, chacun d'eux précisant dans une lettre d'acceptation des mandats qu'il n'était dans aucune des situations d'incompatibilité ou d'interdiction visées par la loi.

Sixième décision

Formalités

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité requises par la loi et afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

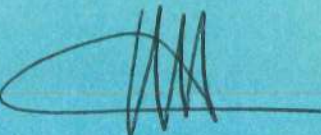
*
* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique et transcrit sur le registre de ses décisions.



Pour l'Associé unique
Madame Audrey DUGAL

COMPTES ANNUELS 2024-2025

Certifier Conformes
le 11 Dec 2026


Sommaire

Sommaire	2
----------------	---

Bilan et compte de résultat

1. Bilan actif

	Notes	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles - Valeur brute		41 461 910	37 303 268
Immobilisations incorporelles - Amortissements et provisions		35 043 886	31 544 293
Net	1	6 418 024	5 758 976
Immobilisations corporelles - Valeur brute		6 312 516	6 193 311
Immobilisations corporelles - Amortissements et provisions		2 802 643	2 377 727
Net	2	3 509 872	3 815 584
Immobilisations financières - Valeur brute		5 751 599	4 482 470
Immobilisations financières - Dépréciation	3	181 124	181 124
Net		5 570 475	4 301 346
Total de l'Actif Immobilisé		15 498 371	13 875 905
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	5	147 258 128	164 903 724
Créances clients et avances versées	6	174 633 464	172 963 195
Autres créances	6	96 513 345	35 163 749
Comptes de régularisation (actif)	9	19 113 676	27 299 166
Valeurs mobilières de placement	8	0	0
Disponibilités et instruments de trésorerie	8	767 910	506 145
Total de l'Actif Circulant		438 286 523	400 835 979
TOTAL DE L'ACTIF		453 784 894	414 711 885

2. Bilan passif

	Notes	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital		500 000	500 000
Primes		377 863	377 863
Réserves		1 240 565	1 240 565
Ecart de réévaluation		0	0
Report à nouveau		72 107 432	57 157 865
Résultat		16 661 393	14 949 567
Provisions réglementées		0	0
Subventions d'investissement		0	0
Total des Capitaux Propres		90 887 253	74 225 860
Provisions	10	26 593 561	26 390 702
Total des Provisions		26 593 561	26 390 702
DETTES			
Autres emprunts et dettes financières	11	21 533 361	70 035 298
Concours bancaires – instruments financiers passifs	11	77 192	126 810
Autres dettes	12	314 461 556	243 663 443
Comptes de régularisation (passif)	13	231 971	269 772
Total des Dettes		336 304 080	314 095 323
TOTAL DU PASSIF		453 784 894	414 711 885

Autres dettes : dont 73 077 k€ d'avances et acomptes clients au 30/09/2025 (57 559 k€ au 30/09/2024).

3. Compte de résultat

	Notes	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Produits d'exploitation		1449 508 316	1448 079 417
Chiffre d'affaires	14	1447 031 477	1443 444 789
Autres produits d'exploitation	15	2 476 839	4 634 628
Charges d'exploitation	17	1423 441 237	1420 941 071
Achats et variation de stock		1364 634 171	1367 128 340
Impôts, taxes et versements assimilés		3 727 360	4 259 755
Charges de personnel		13 007 431	12 786 848
Dotations aux amortissements et provisions		7 864 351	7 673 784
Autres charges d'exploitation		34 207 923	29 092 343
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 067 079	27 138 346
Produits financiers		286 596	134 283
Charges financières		3 223 722	6 954 692
RESULTAT FINANCIER	18	-2 937 126	-6 820 409
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		23 129 952	20 317 938
Produits exceptionnels		451 307	255 407
Charges exceptionnelles		6 520	258 455
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19	444 787	- 3 048
Impôts sur les bénéfices	20	5 974 150	4 400 125
Participation		939 196	965 198
RESULTAT NET		16 661 393	14 949 567

4. Variation des flux de trésorerie

	2024-2025	2023-2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net	16 661 393	14 949 567
Dotations aux Amort et Provisions	7 864 351	7 673 784
Reprises sur Amort et Provisions	-1 565 242	-3 934 100
Plus ou moins values de cessions	0	216 497
Subventions virées au résultat	0	0
Corrections des flux liés à l'activité	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	22 960 503	18 905 748
Variation des frais financiers	0	0
Variation nette exploitation	48 425 200	-42 307 553
Variation de Stocks	17 636 864	-37 258 947
Transferts de charges à répartir	0	0
Variation des créances d'exploitation	-10 238 225	-32 013 870
Variation des dettes d'exploitation	41 026 561	26 965 264
Variation nette hors exploitation	-16 319 500	59 249 345
Variation des créances hors exploitation	-56 579 765	33 388 855
Variation des dettes hors exploitation	32 112 576	38 011 031
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Produits et charges constatés d'avance	8 147 689	-12 150 541
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	32 105 700	16 941 792
Flux net de trésorerie généré par l'activité	55 066 203	35 847 540
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acq Immobilisations Incorporelles	-4 195 221	-3 344 417
Acq Immobilisations Corporelles	- 82 626	-2 467 150
Cessions d'Immobilisations Corporelles et Incorp	0	0
Subventions d'investissement reçues	0	0
Acquisitions d'Immobilisations Financières	-1 472 626	- 44 879
Cessions d'Immobilisations Financières	203 496	2 428 691
Variation du BFR induite par l'investissement	0	0
Corrections des flux liés aux opérations d'investissement	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 546 977	-3 427 755
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Réduction de capital	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Emission d'emprunt	0	20 000 000
Remboursement d'emprunts	-50 000 723	-51 466 398
Associés - Comptes courants	792 879	187 657
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-49 207 844	-31 278 741
VARIATION DE TRESORERIE	311 383	1 141 043
Trésor début de période	379 335	- 761 708
Trésorerie fin de période	690 718	379 335

Annexes

5. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnelles par leur fréquence ou leur montant ont été laissés en résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel qui est défini de la manière suivante.

Il comprend des charges ou produits d'un montant significatif par rapport au résultat et qui sont :

* inhabituels :

fort degré d'anomalie par rapport aux activités normales de l'entreprise et à son environnement.

* d'une survenance exceptionnelle :

forte probabilité de ne pas survenir à nouveau compte tenu de l'environnement de l'entreprise.

Cette définition rend peu courante l'utilisation des comptes exceptionnels.

Toutefois, de par leur classement comptable, les cessions d'immobilisations figurent dans le résultat exceptionnel.

La production immobilisée est évaluée au coût de production. En matière informatique, seules les créations de logiciels sont immobilisées et amorties fiscalement en totalité.

○ Comptes consolidés

Le groupe Bordeaux Métropole Energies établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de Gaz de Bordeaux sont inclus selon la méthode de l'intégration globale, Bordeaux Métropole Energies étant la société consolidante.

Gaz de Bordeaux détenant 20% des parts de GNV de Bordeaux, cette dernière est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

○ Information concernant les entreprises liées

Les principaux flux avec les entreprises du groupe Bordeaux métropole Energies concernent :

- la facturation de l'acheminement du gaz par Régaz Bordeaux,
- des prestations de services effectuées par Bordeaux Métropole Energies,
- la facturation aux sociétés du groupe de l'énergie qu'elles ont consommée,
- la facturation ou la prise en charge des frais financiers découlant de la gestion centralisée de la trésorerie.

Ces flux nets se ventilent comme suit :

Filiales (en k€)	2024-2025	2023-2024
Mixener	-56	-55
Energie des Bassins	748	1 416
Bordeaux Bègles Energies	16	42
Mérignac Centre Energies	51	340
Bordeaux Métropole Energies	-3 288	-4 392
Néomix	0	0
Regaz	-55 638	-52 187
Total	-58 165	-54 836

○ Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été introduit depuis l'exercice précédent.

○ Faits marquants

Marché du gaz

L'exercice 2024-2025 confirme la fin de la crise énergétique. Malgré un point haut de 52 € par MWh atteint en début d'année 2025, les niveaux élevés des stockages et les fortes importations de GNL, ont permis de réduire la pression sur les prix. Fin septembre 2025 le prix du gaz était proche de 32 € par MWh, ce qui est inférieur aux 40 € par MWh constatés fin septembre 2024.

Côté aides de l'état, seuls les Syndics de Copropriétés sont restés bénéficiaires d'aides jusqu'au 31 décembre 2024.

Affacturage

Afin de financer l'augmentation significative du Besoin en Fonds de Roulement consécutive à son développement commercial sur l'ensemble du territoire national, Gaz de Bordeaux a mis en place en 2015 une solution d'affacturage, applicable aux créances détenues sur les acheteurs professionnels (publics et privés), excluant donc la part du poste clients relative aux clients particuliers. Pour répondre aux besoins de financements inhérents aux achats conclus en 2022 dans un contexte de flambée du prix du gaz, le plafond de tirage a été réhaussé à 250 M€ depuis décembre 2022.

Au 30 septembre 2025, le montant de la balance cédée au factor s'élève à 76 M€. Le paiement des sommes correspondantes est intervenu postérieurement à la clôture. Par conséquent la créance envers le factor figure dans le poste « *autres créances d'exploitation* ».

Crédit de trésorerie

Afin d'atténuer l'effet du stock sur sa capacité de trésorerie et permettre une pleine réactivité face aux événements pouvant impacter le BFR, Gaz de Bordeaux a renouvelé une capacité de financement court terme de 120 M€. Ce montant souscrit auprès de quatre partenaires, se décompose en 40 M€ souscrits pour une durée de 3 ans et 80 M€ renouvelables chaque année, ceci afin de conserver de l'adaptabilité en fonction de l'évolution des besoins.

Garanties bancaires

Gaz de Bordeaux a renforcé, au cours des dernières années, sa capacité à fournir des garanties bancaires pour être en mesure de répondre aux demandes de ses fournisseurs et conserver une capacité d'achat nécessaire à la vie du portefeuille clients.

Au 30 septembre 2025, le total des garanties bancaires utilisé est de 169 M€ (infrastructures, approvisionnements, autres).

Services bancaires et frais financiers

En légère diminution par rapport à l'année précédente, les services bancaires restent élevés sous les effets combinés du développement de portefeuille, du coût des garanties bancaires, évoquées au paragraphe précédent et de la commission d'affacturage qui repose sur le chiffre d'affaires TTC. Ce dernier se maintenant à un niveau comparable à celui de l'année dernière.

Les frais financiers regroupent les intérêts qui découlent de la commission de financement du factor et des crédits de trésorerie, dont les formules de calculs intègrent l'Euribor 3 mois. Les effets conjugués de la baisse du recours aux lignes de financement court terme, pour soutenir le BFR, et la baisse tendancielle de l'Euribor (-0.545% en 2021, 3.955% fin 09/2023, 3.252% fin 09/2024, 2.017% fin 09/2025), permettent de diminuer le poids des services bancaires et des frais financiers portés par Gaz de Bordeaux.

Certificats d'économie d'énergie

La 5^{ème} période du dispositif a débuté le 1^{er} janvier 2022 et ses modalités ont été fixées par le décret n° 2021-712 du 3 juin 2021. Ces dernières ont été modifiées à compter du 1^{er} janvier 2023. A la date d'arrêté des comptes, les obligations d'économies d'énergie imposées à Gaz de Bordeaux pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 septembre 2024 sont supérieures aux CEE acquis et/ou obtenus. Une charge a donc été comptabilisée pour 107,2 M€, cette dernière se décompose en deux parties, 87,3 M€ au titre des CEE contractualisés mais non encore livrés à la clôture et 19,9 M€ au titre des CEE à acquérir.

○ Gestion des risques et incertitudes

Dans le contexte actuel du secteur, il convient de rappeler la crise énergétique majeure de ces dernières années et les évolutions structurelles qui en découlent sur la vision marché de ces prochaines années. En effet, avec des prix du gaz naturel atteignant des montants qui n'auraient jamais pu être imaginés et une volatilité constatée sans précédents, la vision des risques couverts par un fournisseur a évolué et le pricing sur le marché des clients finaux restera profondément et durablement modifié par cette crise. Pour Gaz de Bordeaux cette situation de tension n'est pas inquiétante à court terme pour son activité, sa gestion de risque et ses systèmes d'achats en back to back protégeant utilement l'entreprise contre ce type de mouvement de marché. En revanche il convient d'être attentif sur la trésorerie disponible tout au long de l'exercice 2025-2026 au regard des besoins de fonds de roulement qu'entraînent des prix d'achats du gaz qui restent élevés. Cette situation devrait s'améliorer progressivement à la faveur de la baisse des prix du gaz et donc de la baisse de la valeur du stock sur l'été 2026.

- Concernant le secteur professionnel/grands comptes, la durée des contrats reste courte et met Gaz de Bordeaux, chaque année, en situation de pertes ou fidélisations. Un gros travail a été effectué sur les derniers exercices pour allonger la durée de ces contrats et permet aujourd'hui de repousser la prochaine échéance commerciale importante au 01/01/2028 (environ 60 % du volume en contrat sera

à renouveler d'ici cette date). Afin de réussir la consolidation indispensable de ce portefeuille acquis lors des derniers exercices, il convient de maintenir et d'accentuer les efforts tant en termes de qualité de service qu'en compétitivité des offres. Il est également capital d'optimiser au mieux la rentabilité de ce portefeuille afin de dégager les résultats suffisants pour pouvoir se positionner sur les marchés en tant qu'acheteur solide de gaz naturel sous peine de voir diminuer sensiblement les ventes avec un risque d'incapacité à couvrir les charges de fonctionnement de Gaz de Bordeaux, y compris pour les clients domestiques.

○ Evènements post clôture

Néant

6. Composition du capital social et évolution des fonds propres

Le capital social se compose de 500 000 actions de 1€ de valeur nominale.

Variation des capitaux propres	CAPITAL + PRIMES D'EMISSION	RESERVES	REPORT A NOUVEAU	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
30/09/2024	877 863	1 240 565	57 157 865	14 949 567	0	74 225 860
Mouvements 24/25						
- Affectation résultat 23/24			14 949 567	-14 949 567		0
- Résultat 24/25				16 661 393		16 661 393
- Distribution de dividendes						
- Subventions d'investissements						
30/09/2025	877 863	1 240 565	72 107 432	16 661 393	0	90 887 253

Notes relatives au bilan actif

1. Immobilisations incorporelles

	Valeurs brutes	Amortissements / Dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences	40 459 221	35 043 886	5 415 335	5 203 782
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds de commerce	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	13 358	0	13 358	13 358
Immobilisations incorporelles en cours	989 331	0	989 331	541 836
Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 461 910	35 043 886	6 418 024	5 758 976

	Valeurs Brutes	Amortissements / dépréciations	Valeurs Nettes
30/09/2024	37 303 268	31 544 293	5 758 976
Augmentations	4 158 642	3 499 594	659 048
Diminutions	0	0	0
Variations de périmètre			
30/09/2025	41 461 910	35 043 886	6 418 024

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée informatique ne comprend que les phases d'analyse organique, de programmation et de documentation. Les coûts supportés au titre de l'exercice 2024-2025 ont été immobilisés et ont été amortis comptablement et fiscalement sur 3 ans.

2. Immobilisations corporelles

	Valeur Brute	Amortissements / Dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Terrains	0	0	0	0
Constructions	1 723 973	230 409	1 493 565	1 631 702
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 306 653	2 028 370	1 278 284	1 425 169
Autres immobilisations corporelles	1 224 503	543 865	680 638	746 628
Immobilisations corporelles en cours	57 386	0	57 386	12 086
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 312 516	2 802 643	3 509 872	3 815 584

	Valeurs Brutes	Amortissements / dépréciations	Valeurs Nettes
30/09/2024	6 193 311	2 377 727	3 815 584
Augmentations	119 205	424 917	- 305 712
Diminutions	0	0	0
Variations de périmètre			
30/09/2025	6 312 516	2 802 643	3 509 872

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée au coût de production déterminé par l'addition des éléments suivants :

- coût d'acquisition des matières consommées,
- charges directes de production (main d'œuvre et sous-traitance),
- charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production.

3. Immobilisations financières

	Valeur Brute	Amortissements / Dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Participations et créances rattachées à des participations	477 677	181 124	296 553	262 083
Prêts	9 222	0	9 222	12 718
Autres immobilisations financières	5 264 700	0	5 264 700	4 026 544
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 751 599	181 124	5 570 475	4 301 346

	Valeurs Brutes	Amortissements / dépréciations	Valeurs Nettes
30/09/2024	4 482 470	181 124	4 301 346
Augmentations	1 472 626	0	1 472 626
Diminutions	203 496	0	203 496
Variations de périmètre			
30/09/2025	5 751 599	181 124	5 570 475

- Le montant de 478 k€ représente des titres de participation.

- Pour 277,7 k€, il s'agit de titres de la filiale SAS GNV de Bordeaux (activité de fourniture de Gaz Naturel Véhicule et d'exploitation de stations de délivrance de ce carburant), créée le 1er janvier 2011 par apport en nature (station GNV quai de la Souys) de GAZ DE BORDEAUX et par apport en numéraire de GNVERT (filiale GDF SUEZ). En août 2017, un protocole d'accord signé entre les actionnaires a permis la recapitalisation de la société par incorporation au capital des comptes courants d'associés à hauteur de 250 000 € (dont 127 500 € de Gaz de Bordeaux) et par un apport en numéraire pour un total 300 655 € (dont 153 334 € à la charge de Gaz de Bordeaux). Au regard des faibles perspectives connues de développement prévisionnel, les titres avaient été dépréciés en totalité à la fin de l'exercice 2011-2012. Un complément de provision a été constitué suite à l'augmentation de capital pour passer le total des provisions à 181 k€. Gaz de Bordeaux a dans un second temps cédé 31% de ses actions dans GNV de Bordeaux réduisant ses parts de 51% à 20%.
- A l'issue de l'exercice 2021, les Associés ont, conformément à la loi, adopté une résolution décidant qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société et autorisant la poursuite de l'exploitation (lors de l'approbation des comptes 2021 le 30 juin 2021). La dernière augmentation de capital a permis d'amener les capitaux propres à 183 k€, ces derniers étant toujours inférieurs à la moitié du capital social (483 k€).

Le résultat au 31/12/2024 est déficitaire de -15 k€.

- Pour 200 k€, il s'agit de titres de la SAEML Gascogne Energie Services (activité de fourniture et de distribution de gaz naturel) représentant 1,98 % de son capital. Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 244 k€ (pour 332 k€ pour l'exercice précédent). Le chiffre d'affaires de l'exercice atteint 12 470 k€ (pour 11 939 k€ l'exercice précédent). Les capitaux propres sont de 11 506 k€. Il n'y a pas eu de dividendes distribués.

- Le montant de 9,2 k€ comprend des prêts accordés aux salariés pour l'accession à la propriété (dont 3,4 k€ à plus d'un an).

- Le montant de 5 265 k€ est constitué à hauteur de :
 - 4 572 k€ du dépôt et cautionnement inhérent à l'affacturage,
 - 130 k€ de dépôt versé auprès de du courtier Marex Spectron pour l'accès au marché Powernext,
 - le solde, soit 562 k€, correspond à divers dépôts de garantie.

4. Amortissements

Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent aux taux habituels. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Aucun amoindrissement de la valeur des éléments d'actif qui résulterait de causes aux effets jugés irréversible n'a été constaté.

Les taux et durées d'amortissement suivants ont été pratiqués :

	Occasion	NEUF
- Logiciels	Linéaire 3 ans	Linéaire 3 ans
- Installations	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Recherche essais	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Matériels outillages	Linéaire 3 ans	Dégressif 5 ans
- Géothermie, forages	Linéaire 10 ans	Linéaire 30 ans
- Géothermie s/stations	Linéaire 10 ans	Linéaire 10 ans
- Véhicules et aménagements	Linéaire 3 ans	Linéaire 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Matériel informatique	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Installations photovoltaïques		Linéaire 20 ans

5. Stocks

	Valeur Brute	Amortissements / dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Matières premières	0	0	0	0
En-cours de biens	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	147 277 205	19 077	147 258 128	164 903 724
Total stocks et en-cours	147 277 205	19 077	147 258 128	164 903 724

○ Stock de gaz

La société gère directement ses obligations de stockage depuis le 1er octobre 2010 dans le cadre de son développement hors territoire historique. Le niveau des stocks de gaz au 30/09/2025 est de 2 721 876 MWh pour une valorisation de 146 270 k€.

Le stock de gaz est évalué sur la base du coût de la molécule et des frais de stockage. L'avis CNC n°2004-15 dispose en son paragraphe 4.4.1 que les frais de stockage sont normalement exclus du coût d'acquisition des stocks sauf si les conditions spécifiques d'exploitation justifient leur inclusion. Dans le cadre de son activité de vente de gaz hors territoire historique, la société Gaz de Bordeaux doit satisfaire à des obligations de stockage minimales et maximales durant une période de l'année, stock qui sera écoulé sur une autre période également imposée à Gaz de Bordeaux. Ces conditions spécifiques d'exploitation justifient de l'inclusion des coûts de stockage dans l'évaluation des stocks.

Le coût de la molécule stockée est évalué au coût unitaire moyen pondéré, déterminé à partir du reliquat de stock en fin de phase de soutirage, augmenté des quantités stockées mensuellement, durant toute la phase d'injection (avril à octobre). La part des stocks correspondant au coût de la molécule est de 132 602 k€ en 2024-2025 contre 143 460 k€ l'exercice précédent.

Les frais de stockage sont facturés linéairement par les prestataires sur la période de stockage (avril à mars). Pour les contrats dont la composante frais de stockage est intégrée dans le prix variable, les coûts du stockage à intégrer au stock sont estimés sur la base des profils utilisés pour déterminer cette même obligation de stockage. La part des stocks correspondant au coût du stockage est de 13 691 k€ en 2024-2025 contre 21 252 k€ l'exercice précédent.

6. Créances

	Valeur Brute	Amortissements / dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Avances et acomptes versés	393 693	0	393 693	366 319
Créances clients	181 423 014	7 183 244	174 239 770	172 596 876
Créances clients et acomptes versés	181 816 708	7 183 244	174 633 464	172 963 195
Créances sociales	25 856	0	25 856	2 848
Créances fiscales	13 240 490	0	13 240 490	10 913 172
Comptes courants débiteurs	3 764 073	0	3 764 073	4 556 952
Créances sur cessions d'immobilisations	0	0	0	0
Débiteurs divers	79 482 926	0	79 482 926	19 690 778
Autres créances	96 513 345	0	96 513 345	35 163 749

La société Gaz de Bordeaux fait partie du groupe d'intégration fiscale de BME depuis le 1^{er} octobre 2021. Elle a enregistré une charge d'impôt sur les sociétés de 5 974 k€, qui compte tenu des acomptes versés, fait naître une dette envers la société mère de -1 499 k€ à la clôture de l'exercice 2024-2025.

La part intra-groupe des comptes clients se monte à 1 588 k€ répartis comme suit :

- 236 k€ pour Régaz Bordeaux
- 9 k€ pour Bordeaux Bègles Energies
- 1 204 k€ pour Energie des Bassins
- -11 k€ pour Mérignac Centre Energies
- 149 k€ pour Bordeaux Métropole Energies

	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Avances et acomptes versés	393 693	
Créances clients	181 423 014	
Créances sociales	25 856	
Créances fiscales	13 240 490	
Comptes courants débiteurs	3 764 073	
Créances sur cessions d'immobilisations	0	
Débiteurs divers	79 482 926	0
TOTAL créances	278 330 053	0

Conformément à la décision du Cordis du 15 juillet 2019, le socle servant au calcul de la dépréciation est diminué de la part acheminement contenue dans les impayés. Ce socle est donc composé des créances clients hors toutes taxes (TICGN, CTA et TVA) et hors part acheminement (estimée à 20% de manière prudentielle). Le mécanisme de récupération, en cas d'irrecouvrabilité, ne concerne toutefois pas la TICGN. Le barème de dépréciation a lui aussi évolué, afin de traduire le cycle de recouvrement des créances clients, porté par les relances internes et les actions des prestataires externes. Ainsi les créances des clients domestiques avec injonction de payer, commencent à être dépréciées à compter du 12^{ème} mois de retard au lieu du 6^{ème} mois lors des exercices précédents.

Ces éléments pris en compte, le solde du compte de provision pour dépréciation est fortement monté, ceci étant en lien direct avec la hausse du prix de l'énergie (7 183 k€ vs 5 020 k€).

Le solde des comptes courants d'associés est débiteur de 3 764 k€ avec BME.

Les débiteurs divers sont essentiellement relatifs à l'affacturage (74 817 k€) et solde du compte courant powernext (1 183 k€)

TABLEAU DE DEPRECIATION des clients professionnels privés et clients domestiques sans injonction de payer :

	Clients actifs	Clients résiliés
- soldes clients antérieurs à décembre 2024	100%	100%
- soldes clients de décembre 2024	80%	80%
- soldes clients de janvier 2025	60%	60%
- soldes clients de février 2025	40%	40%
- soldes clients de mars 2025	20%	20%
- soldes clients postérieurs à mars 2025	0%	0%

TABLEAU DE DEPRECIATION des clients domestiques avec injonction de payer :

	Clients actifs	Clients résiliés
- soldes clients antérieurs à juin 2024	100%	100%
- soldes clients de juin 2024	80%	80%
- soldes clients de juillet 2024	60%	60%
- soldes clients d'août 2024	40%	40%
- soldes clients de septembre 2024	20%	20%
- soldes clients postérieurs à septembre 2024	0%	0%

7. Produits à recevoir

	Valeurs Nettes 2024- 2025	Valeurs Nettes 2023- 2024
Produits à recevoir – Avoirs non parvenus	14 080	14 080
Produits à recevoir – Créances clients et comptes rattachés	172 160 698	148 523 431
Produits à recevoir – Créances sociales	16 868	1 000
Produits à recevoir – Créances fiscales	8 750 394	6 796 822
Produits à recevoir – Autres créances	3 800	3 800
TOTAL PRODUITS A RECEVEVOIR	180 945 839	155 339 132

Les avoirs non parvenus concernent Régaz pour 14 k€.

Le montant des factures à établir est de 172 161 k€ TTC, dont 462 k€ avec les sociétés du groupe :

- 334 k€TTC vis-à-vis de REGAZ, 77 k€ avec Energie des Bassins et 41 k€ TTC vis-à-vis de BME
- 119 142 k€HT de gaz livré non facturé et 51 258 k€ HT d'abonnements.

Les quantités allouées non facturées à la clôture, sont traduites dans le chiffre d'affaires via les factures à établir. Le parc des compteurs classiques étant en cours de remplacement par des compteurs communicants, à relèves mensuelles, la proportion de quantités à facturer basées sur des estimations diminue fortement. Fin septembre, la proportion de compteurs communicants est proche de 90% sur les deux segments de clientèle.

Pour les quantités estimées, le mécanisme reste inchangé, ces dernières étant rattachées à la période au moyen des coefficients de pondération, appliqués depuis le 1^{er} octobre 2014 aux quantités facturées.

Le chiffre d'affaires provisionné est valorisé au prix en vigueur pour les périodes tarifaires concernées et pour les codes tarif applicables à chaque point de consommation.

8. Trésorerie

	Valeurs Nettes 2024- 2025	Valeurs Nettes 2023- 2024
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités et instruments de trésorerie	767 910	506 145
Sous-total actif	767 910	506 145
Concours bancaires - instruments financiers passifs	77 192	126 810
Sous-total passif	77 192	126 810
TOTAL TRESORERIE NETTE	690 718	379 335

Le groupe a mis en place une solution de centralisation de la trésorerie avec ses filiales Gaz de Bordeaux, Mixéner, Energie des Bassins, Bordeaux Bègles Energies, Mérignac Centre Energies et Néomix.

9. Comptes de régularisation actif

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Charges constatées d'avance	19 113 676	27 299 166
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Ecart de conversion – actif	0	0
Total comptes de régularisation actif	19 113 676	27 299 166

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de :

- 18 933 k€ au titre des rémunérations des apporteurs d'affaires

Notes relatives au bilan passif

10. Provisions pour risques et charges

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Provisions pour litiges	0	0
Provisions pour garanties données aux clients	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0
Provisions pour autres risques	70 000	70 000
Total provisions pour risques	70 000	70 000
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	26 061 715	25 807 893
Provisions pour impôts	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Provisions pour autres charges	461 846	512 810
Total provisions pour charges	26 523 561	26 320 702
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 593 561	26 390 702

Provisions relatives aux pensions et autres avantages au personnel

- Depuis l'institution de la CNIEG en 2004, la loi impose aux entreprises de la branche des IEG de garantir le financement des avantages postérieurs à l'emploi qui excèdent les prestations servies dans le cadre du régime général. Ces engagements constituent une dette qui est inscrite en provision au passif du bilan (conformément à l'article L 123-13, alinéa 3, du Code de commerce).

La valeur des engagements totaux devant être assumés par l'ensemble des entreprises de la branche est mise à jour au 31 décembre de chaque année par la CNIEG qui applique la norme IAS 19.

La part des engagements individuels de chaque entreprise dépend du poids qu'elle représente au sein de la masse salariale de la branche (pour Gaz de Bordeaux : environ 0,10 % sur l'exercice). La CNIEG met à la disposition de chacune un outil informatique (la « calcullette CNIEG ») qui leur permet de déterminer le montant de leurs engagements. Dès lors que ces engagements sont assumés à long terme, leur calcul doit intégrer la prise en compte d'un taux d'actualisation (ce taux doit être saisi dans la « calcullette CNIEG » lors de chaque calcul du montant des engagements).

La CNIEG n'en préconise aucun et laisse à chaque entreprise le libre choix de celui-ci. Toutefois, la recommandation CNC 2003-R-01 préconise d'en choisir un par référence à un taux de marché sur les obligations d'entreprises de première catégorie (les entreprises notées AA) pour des durations équivalentes à celles des engagements.

La référence usuellement retenue pour calculer la valeur actualisée des engagements de retraite provisionnés est le taux « IBoxx corporate AA 10+ », qui était fixé à 3,72 % le 30/09/2025 et est de 3,31 % au 30/09/2024.

Ainsi actualisée, cette valeur atteint 17,88 M€, dont 24,69 M€ comptabilisés au bilan et -6,80 M€ d'écarts actuariels hors-bilan, l'application de la méthode du « corridor », permettant l'étalement de ces écarts sur une durée égale à la durée des engagements (18 ans environ), conformément à la recommandation CNC n° 2013-R.02

- Par ailleurs, Gaz de Bordeaux doit constituer une provision spécifique au titre des indemnités de départ en retraite. La valeur de l'engagement actualisée au même taux de 3,72 % s'élève à 0,87 M€ dont 0,91 M€ comptabilisés au bilan et 0,05 M€ d'écarts actuariels hors-bilan. L'hypothèse de turnover est de 0 % ; l'hypothèse d'augmentation moyenne des salaires est de 2%.

- Enfin, il est provisionné un montant de 0,46 M€ au titre du compte épargne jours retraite (CEJR). Le CEJR est un mécanisme permettant d'acquérir des jours en fonction de la pénibilité physique de certains postes et qui doivent être pris en une fois, avant le départ en retraite.
- Au total la valeur des provisions pour pensions atteint 26,06 M€, soit une augmentation nette de 0,98 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Autres provisions pour charges

- Les sommes dues au titre de l'attribution des médailles de travail du régime général comme celles spécifiques aux industries électriques et gazières imposent la constitution d'une provision. Dans un premier temps, le montant total à verser à chaque salarié (au moment de son départ en retraite) a été calculé année par année (sans hypothèse de rotation du personnel et de mortalité). Le montant actualisé au taux de 3,72 % est de 462 k€. Il est à noter que la méthode du corridor n'est pas applicable aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés sont donc reconnus en résultat.

11. Emprunts et dettes financières

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	20 000 000	70 000 000
Dettes participation des salariés au résultat	0	0
Dettes financières diverses	1 533 361	35 298
Concours bancaires – instruments financiers passifs	77 192	126 810
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	21 610 553	70 162 108

12. Autres dettes

	Valeurs Nettes au 30/09/2025	Valeurs Nettes au 30/09/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	112 814 377	87 151 684
Avances et acomptes reçus	73 076 756	57 663 478
Dettes sociales	7 559 148	7 235 445
Dettes fiscales	50 298 508	47 459 237
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Dettes diverses	70 712 767	44 153 598
TOTAL AUTRES DETTES	314 461 556	243 663 443

	Valeurs Nettes	Moins de 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	112 814 377	112 814 377
Avances et acomptes reçus	73 076 756	73 076 756
Dettes sociales	7 559 148	7 559 148
Dettes fiscales	50 298 508	50 298 508
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Dettes diverses	70 712 767	70 712 767
TOTAL AUTRES DETTES	314 461 556	314 461 556

La part intra-groupe des autres dettes est de 11 964 k€ répartis comme suit :

- 7 545 k€ avec Regaz
- 4 392 k€ avec Bordeaux Métropole Energies
- 26 k€ pour Mixener

13. Charges à payer

	Valeurs au 30/09/2025	Valeurs au 30/09/2024
Charges à payer - Avoirs à établir	0	0
Charges à payer - Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Charges à payer - Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 358 131	12 673 668
Charges à payer - Dettes sociales et fiscales	28 794 356	24 419 236
Charges à payer - Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Charges à payer - Autres	70 560 715	43 960 373
TOTAL CHARGES A PAYER	193 713 201	81 053 277

Le poste « Dettes fournisseurs » contient 7 M€ de factures non parvenues intercompagnie.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » contient notamment la TVA sur les factures à établir évoquées dans le paragraphe des produits à recevoir (22 955 k€ vs 18 860 k€ au 30/09/2024).

14. Comptes de régularisation passif

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Produits constatés d'avance	231 971	269 772
Produits à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Ecart de conversion – passif	0	0
Total comptes de régularisation passif	231 971	269 772

Les produits constatés d'avance sont constitués du chiffre d'affaires entretien SAV domestique facturé à la date anniversaire des contrats sans que l'intervention n'ait encore eu lieu.

Notes relatives au compte de résultat

15. Chiffre d'affaires

	30/09/2025	30/09/2024
Ventes d'énergie	1439 963 048	1434 117 423
Acheminement hors-groupe	0	0
Acheminement intra-groupe	0	0
Ventes diverses	213 387	170 640
Prestations et travaux - hors-groupe	6 227 607	8 482 346
Prestations intra-groupe - CDS fonctions support	169 263	57 865
Autres refacturations intra-groupe	458 172	616 515
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1447 031 477	1443 444 789

16. Autres produits d'exploitation

	30/09/2025	30/09/2024
Production stockée	0	0
Production immobilisée	788 061	652 265
Subventions d'exploitation	30 833	31 364
Reprises sur provisions, dépréciations et amortissements	1 565 242	3 934 100
Transferts de charges	0	0
Autres Produits	92 702	16 898
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 476 839	4 634 628

17. Effectifs

	2024-2025	2023-2024
Effectif moyen employé	156,45	151,90
Salariés	156,45	151,90
Mis à disposition	0,00	0,00
Cadres et professions supérieures	35,99	33,10
Techniciens et agents de maîtrise	106,63	106,60
Employés et ouvriers	13,83	12,20

L'information relative à l'organe de direction, conformément au décret du 29 novembre 1983, n'est pas fournie car cela conduirait à identifier la situation d'un membre déterminé.

18. Charges d'exploitation

	2024-2025	2023-2024
Achats matières premières et autres appro.	977 194 836	1 060 187 478
Achats non stockés, matériel et fournitures	530 151	741 628
Achats de marchandises	386 896 499	306 215 246
Variation stocks de marchandises	12 686	- 16 012
Autres achats	0	0
Achats et variation de stock	1 364 634 171	1 367 128 340
Impôts, taxes et versements assimilés	3 727 360	4 259 755
Salaires et traitements	8 257 834	7 884 451
Charges sociales	4 749 597	4 902 397
Charges de personnel	13 007 431	12 786 848
Dotations aux amortissements et provisions	7 864 351	7 673 784
Autres services extérieurs	9 888 888	10 078 848
Autres charges externes	23 467 878	17 573 819
Autres charges d'exploit.	851 158	1 439 676
Autres charges d'exploitation	34 207 923	29 092 343
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1423 441 237	1420 941 071

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2024-2025 s'élève à 150 k€ dont 158 k€ au titre de la mission d'audit légal.

19. Résultat financier

	30/09/2025	30/09/2024
Dividendes	0	0
Revenus des autres créances et VMP	0	0
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Reprises sur provisions et amort. financiers	0	0
Escomptes obtenus	0	0
Gains de change	0	0
Autres produits financiers	286 596	134 283
Total produits financiers	286 596	134 283
Intérêts et charges financiers	1 692 605	3 726 463
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Dotations aux provisions et amort. financiers	0	0
Escomptes accordés	0	0
Pertes de change	0	0
Autres charges financières	1 531 118	3 228 229
Total charges financières	3 223 722	6 954 692
RESULTAT FINANCIER	-2 937 126	-6 820 409

20. Résultat exceptionnel

	30/09/2025	30/09/2024
Produits excep. sur opérations de gestion	445 807	255 407
Produits excep. sur exercices antérieurs	0	0
Produits de cession d'éléments d'actif	0	0
Subventions virées au résultat	0	0
Autres produits exceptionnels	5 500	0
Reprises de provisions exceptionnelles	0	0
Transferts de charges exceptionnelles	0	0
Total produits exceptionnels	451 307	255 407
Charges excep. sur op. de gestion	6 520	41 958
Charges sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	216 497
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotations de provisions exceptionnelles	0	0
Total charges exceptionnelles	6 520	258 455
RESULTAT EXCEPTIONNEL	444 787	- 3 048

21. Impôt sur les bénéfices

	Résultat comptables avant Impôt (1)	Réintégrations / Déductions (2)	Résultat fiscal (3)=(1)+(2)	Taux (4)	Charge d'impôt (3) x (4)
Impôt sur les sociétés	22 635 543	742 933	23 378 477	25,00%	5 844 619
Contribution additionnelle			5 081 619	3,30%	167 693
Déduction mécénat et familles					- 38 163
TOTAL	22 635 543	742 933	28 460 096		5 974 150

Engagements hors bilan

22. Passifs sociaux

L'application de la méthode du corridor conduit à un engagement hors bilan (correspondant à l'écart actuariel au 30/09/2025) de -6,80 M€ au titre des engagements CNIEG et -0,05 M€ au titre des IDR.

23. Imposition différée

IMPOTS	Base ID	Taux d'IS (%)	Impôt différé	Diminut. Base ID	Augment. Base ID	Base ID Solde	Taux d'IS (%)	Impôt différé Solde
		A					appliqué au solde	
DIFFERES ACTIF	A nouveau	nouveau	A nouveau	Base ID	Base ID	Solde		
Charges non déductibles :								
-Participation	965 198	25,83%	249 311	965 198	939 196	939 196	25,83%	242 594
-Organic	1 788 262	25,83%	461 908	1 788 262	1 901 409	1 901 409	25,83%	491 134
-Effort const.	33 346	25,83%	8 613	33 346	24 991	24 991	25,83%	6 455
-Subv. Invest.	0	25,83%	0	0	0	0	25,83%	0

- CNIEG	24 652 750	25,83%	6 367 805	0	33 027	24 685 777	25,83%	6 376 336
- IDR	726 334	25,83%	187 612	0	186 192	912 526	25,83%	235 705
- CEJR	428 808	25,83%	110 761	0	34 604	463 412	25,83%	119 699
TOTAL	28 594 698		7 386 011	2 786 806	3 119 419	28 927 311		7 471 925

24. Garanties

○ Garanties bancaires

Afin de garantir le paiement de ses achats et de l'accès aux infrastructures de transport stockage et distribution, spécialement dans le cadre de son développement hors territoire, Gaz de Bordeaux se trouve fréquemment dans l'obligation contractuelle de fournir à ses partenaires une garantie bancaire à première demande.

Ainsi, au 30/09/2025, les montants suivants sont garantis :

- 45 M€ au bénéfice de divers gestionnaires d'infrastructures, ces garanties sont reconduites chaque année selon l'évolution des coûts prévisionnels d'accès aux infrastructures et la variation du portefeuille client
- 124 M€ au bénéfice de divers fournisseurs amont : ces garanties sont valables pour la durée des contrats d'achat de type EFET, généralement comprise entre 1 et 4 ans ; leur nombre et leurs montants peuvent varier selon les besoins d'achat et les exigences contractuelles des fournisseurs amont.

○ Garanties reçues

Régaz garantit Gaz de Bordeaux à hauteur de 400 000 € pour le marché de la cité municipale de Bordeaux concernant le contrat entre Gaz de Bordeaux et Urbicité.



Contrôles

3.1.1 Bilan actif + passif

BIL ctrl	Notes	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Bil ctrl actif incorporel net		-	-
Bil ctrl actif corporel net		0	
Bil ctrl actif financier net		0	0
Bil ctrl actif immobilisé		0	0
Bil ctrl actif circulant		0	
Bil ctrl total actif		0	0
Bil ctrl capitaux propres		0	0
Bil autres dettes		0	0
Bil ctrl total passif		-0	0

3.2.1 Compte de résultat

CR ctrl	Notes	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
CR ctrl produits exploitation		0	0
CR ctrl charges exploitation		0	0
CR ctrl résultat exploitation			
CR ctrl résultat financier		0	0
CR ctrl RCAI		0	0
CR ctrl résultat exceptionnel			
CR ctrl résultat net		-	0

3.3.1 Variation des flux de trésorerie

TFT ctrl	2024-2025	2023-2024
TFT ctrl CAF	0	-
TFT ctrl var nette exploitation		0
TFT ctrl var nette hors exploitation	0	-
TFT ctrl BFR	0	0
TFT ctrl flux activité	0	0

TFT ctrl flux investissement	0	0
TFT ctrl flux financiers	0	-
TFT ctrl variation trésorerie	-	
TFT ctrl trésorerie	0	-

4.1.2 Flux nets filiales

	2024-2025	2023-2024
Interco ctrl		
flux interco	0,00	0,00

4.2.1 Variation des Capitaux Propres

KP ctrl capital	0
KP ctrl réserves	0
KP ctrl RAN et résultat	0
KP ctrl autres	0
KP ctrl capital	0
KP ctrl A-1	0
KP ctrl A	0

5.1.1 Immobilisations Incorporelles

	Valeurs brutes	Amortissements /deprecations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024	Valeurs brutes	Amortissements /deprecations
INCORP ctrl total						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	-	-	0	0

5.1.2 Évolution des Immobilisations Incorporelles

	Valeurs Brutes	Amortissements / dépréciations	Valeurs Nettes
INCORP ctrl valeurs nettes			
30/09/2025	0	0	-

5.2.1 Immobilisations corporelles

	Valeur Brute	Amortissements /	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissements / dépréciat
CORP ctrl total						

	dépréciat ions	2024- 2025	2023- 2024	2023- 2024	ions 2023- 2024
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0	0	0

5.2.2 Évolution des Immobilisations corporelles

	Valeurs Brutes	Amortissements/ dépréciations	Valeurs Nettes
CORP ctrl valeurs nettes			
30/09/2025	0	-0	

5.2.3 Détail des autres immobilisations corporelles

	Valeurs Brutes	Amortisse ments / dépréciati ons	Valeur Nette 2024- 2025	Valeur Nette 2023- 2024	Valeurs Brutes	Amortisse ments / dépréciati ons
CORP DETAIL ctrl total						
Autres immobilisations corporelles	0	0			0	0

5.3.1 Immobilisations Financières

	Valeur Brute	Amortissements / dépréciations	Valeur Nette 2024- 2025	Valeur Nette 2023- 2024	Valeurs Brutes	Amortissements / dépréciations
FIN ctrl total						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0			0

5.3.2 Évolution des Immobilisations Financières

	Valeurs Brutes	Amortissements / dépréciations	Valeurs Nettes
Variation FIN ctrl			
30/09/2025	-	0	-

5.4.1 Total stocks et en-cours

	Valeur Brute	Amortisse ments / dépréciati ons	Valeur Nette 2024- 2025	Valeur Nette 2023- 2024	Valeurs Brute	Amortisse ments / dépréciati ons
SK ctrl total						
Total stocks et en-cours			0	0		

5.5.1 Créances – Détail par Nature

CREANCE ctrl	Valeur Brute	Amortissements / dépréciations	Valeur Nette 2023-2024	Valeur Nette 2022-2023
CREANCE ctrl clt et acpte			-	0
CREANCE ctrl autres créances			0	0

2024-2025

CLT interco ctrl	0
CC interco ctrl	0

5.6.1 Total produits à recevoir

	Valeurs Nettes 2024-2025	Valeurs Nettes 2023-2024
PAR ctrl		
TOTAL PRODUITS A RECEVEVOIR	0	0

5.7.1 Total trésorerie nette

	Valeurs Nettes 2024- 2025	Valeurs Nettes 2023- 2024
TOTAL TRESORERIE NETTE		
TRESO ctrl somme actif	0	0
TRESO ctrl somme nette	0	-

5.8.1 Total comptes de régularisation actif et passif

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Compte régul ctrl		
CRA ctrl Total comptes de régularisation actif	0	0
CRP ctrl Total comptes de régularisation passif	0	0

6.1.1 Total provisions pour risques et charges

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
PROV ctrl		
Ctrl Total provisions pour risques	0	0
Ctrl Total provisions pour charges	0	
Ctrl TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0

6.2.1 Total emprunts et dettes financières - Valeurs Nettes vs N-1

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
EMPRUNTS ctrl		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	0	0

6.2.2 Total emprunts et dettes financières - Répartition par Durée

6.3.1 Total Autres dettes - Valeurs Nettes vs N-1

	Valeurs Nettes au 30/09/2025	Valeurs Nettes au 30/09/2024
DETTES ctrl		
TOTAL AUTRES DETTES	0	0
Interco ctrl	0	0

6.3.2 Total Autres dettes - Moins de 1 An

	Valeurs Nettes
TOTAL AUTRES DETTTES	0

6.4.1 Total Charges à payer

	Valeurs au 30/09/2025	Valeurs au 30/09/2024
CAP ctrl		
TOTAL CHARGES A PAYER	-	0

7.1 Chiffre d'affaires

CA ctrl	30/09/2025	30/09/2024
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	0	0

7.2 Autres produits d'exploitation

Pdt exploit ctrl	30/09/2025	30/09/2024
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	0	0

7.4 Charges d'exploitation

Ch exploit ctrl	2024-2025	2023-2024
Ctrl Achats et variation de stock	0	0
Ctrl Charges de personnel	0	0
Ctrl Autres charges d'exploitation	0	0
Ctrl TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		-

7.5 Résultat financier

FIN ctrl	30/09/2025	30/09/2024
Total produits financiers	0	0
Total charges financières		0
RESULTAT FINANCIER	0	0

7.5 Résultat exceptionnel

EXCEPT ctrl	30/09/2025	30/09/2024
Total produits exceptionnels	0	0
Total charges exceptionnelles	0	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		

7.5 IS

	2024-2025	
IS	5 974 150	
IS ctrl		-

GAZ DE BORDEAUX

Société par actions simplifiée

6, place Ravezies

33000 Bordeaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Audit Conseil Synthèse Expertise
Rue de la Blancherie
Aquilae - Immeuble Ambre
33370 Artigues près Bordeaux
S.A.S. au capital de 624 000 €
467 200 119 RCS Bordeaux
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Grande Aquitaine

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du
Centre

GAZ DE BORDEAUX

Société par actions simplifiée

6, place Ravezies

33000 Bordeaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'associé unique de la société GAZ DE BORDEAUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GAZ DE BORDEAUX relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les passifs sociaux, l'évaluation de la charge à payer relative aux certificats d'économie d'énergie, des stocks de gaz ainsi que des factures à établir de gaz livré.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus

élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Artigues-près-Bordeaux et Le Bouscat, le 19 février 2026

Les commissaires aux comptes

Audit Conseil Synthèse Expertise

Deloitte & Associés



Nicolas MICHEL

Stéphane Lemanissier

Stéphane LEMANISSIER

COMPTES ANNUELS 2024-2025

Bilan et compte de résultat

1. Bilan actif

	Notes	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles - Valeur brute		41 461 910	37 303 268
Immobilisations incorporelles - Amortissements et provisions		35 043 886	31 544 293
Net	1	6 418 024	5 758 976
Immobilisations corporelles - Valeur brute		6 312 516	6 193 311
Immobilisations corporelles - Amortissements et provisions		2 802 643	2 377 727
Net	2	3 509 872	3 815 584
Immobilisations financières - Valeur brute		5 751 599	4 482 470
Immobilisations financières - Dépréciation	3	181 124	181 124
Net		5 570 475	4 301 346
Total de l'Actif Immobilisé		15 498 371	13 875 905
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	5	147 258 128	164 903 724
Créances clients et avances versées	6	174 633 464	172 963 195
Autres créances	6	96 513 345	35 163 749
Comptes de régularisation (actif)	9	19 113 676	27 299 166
Valeurs mobilières de placement	8	0	0
Disponibilités et instruments de trésorerie	8	767 910	506 145
Total de l'Actif Circulant		438 286 523	400 835 979
TOTAL DE L'ACTIF		453 784 894	414 711 885

2. Bilan passif

	Notes	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital		500 000	500 000
Primes		377 863	377 863
Réserves		1 240 565	1 240 565
Ecart de réévaluation		0	0
Report à nouveau		72 107 432	57 157 865
Résultat		16 661 393	14 949 567
Provisions réglementées		0	0
Subventions d'investissement		0	0
Total des Capitaux Propres		90 887 253	74 225 860
Provisions	10	26 593 561	26 390 702
Total des Provisions		26 593 561	26 390 702
DETTES			
Autres emprunts et dettes financières	11	21 533 361	70 035 298
Concours bancaires - instruments financiers passifs	11	77 192	126 810
Autres dettes	12	314 461 556	243 663 443
Comptes de régularisation (passif)	13	231 971	269 772
Total des Dettes		336 304 080	314 095 323
TOTAL DU PASSIF		453 784 894	414 711 885

Autres dettes : dont 73 077 k€ d'avances et acomptes clients au 30/09/2025 (57 559 k€ au 30/09/2024).

3. Compte de résultat

	Notes	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Produits d'exploitation		1449 508 316	1448 079 417
Chiffre d'affaires	14	1447 031 477	1443 444 789
Autres produits d'exploitation	15	2 476 839	4 634 628
Charges d'exploitation	17	1423 441 237	1420 941 071
Achats et variation de stock		1364 634 171	1367 128 340
Impôts, taxes et versements assimilés		3 727 360	4 259 755
Charges de personnel		13 007 431	12 786 848
Dotations aux amortissements et provisions		7 864 351	7 673 784
Autres charges d'exploitation		34 207 923	29 092 343
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 067 079	27 138 346
Produits financiers		286 596	134 283
Charges financières		3 223 722	6 954 692
RESULTAT FINANCIER	18	-2 937 126	-6 820 409
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		23 129 952	20 317 938
Produits exceptionnels		451 307	255 407
Charges exceptionnelles		6 520	258 455
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19	444 787	- 3 048
Impôts sur les bénéfices	20	5 974 150	4 400 125
Participation		939 196	965 198
RESULTAT NET		16 661 393	14 949 567

Annexes

4. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnelles par leur fréquence ou leur montant ont été laissés en résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel qui est défini de la manière suivante.

Il comprend des charges ou produits d'un montant significatif par rapport au résultat et qui sont :

* inhabituels :

fort degré d'anomalie par rapport aux activités normales de l'entreprise et à son environnement.

* d'une survenance exceptionnelle :

forte probabilité de ne pas survenir à nouveau compte tenu de l'environnement de l'entreprise.

Cette définition rend peu courante l'utilisation des comptes exceptionnels.

Toutefois, de par leur classement comptable, les cessions d'immobilisations figurent dans le résultat exceptionnel.

La production immobilisée est évaluée au coût de production. En matière informatique, seules les créations de logiciels sont immobilisées et amorties fiscalement en totalité.

○ Comptes consolidés

Le groupe Bordeaux Métropole Energies établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de Gaz de Bordeaux sont inclus selon la méthode de l'intégration globale, Bordeaux Métropole Energies, 211 av. de Labarde à Bordeaux, étant la société consolidante.

Gaz de Bordeaux détenant 20% des parts de GNV de Bordeaux, cette dernière est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

○ Information concernant les entreprises liées

Les principaux flux avec les entreprises du groupe Bordeaux métropole Energies concernent :

- la facturation de l'acheminement du gaz par Régaz Bordeaux,
- des prestations de services effectuées par Bordeaux Métropole Energies,
- la facturation aux sociétés du groupe de l'énergie qu'elles ont consommée,
- la facturation ou la prise en charge des frais financiers découlant de la gestion centralisée de la trésorerie.

Ces flux nets se ventilent comme suit :

Filiales (en k€)	2024-2025	2023-2024
Mixener	-56	-55
Energie des Bassins	748	1 416
Bordeaux Bègles Energies	16	42
Mérignac Centre Energies	51	340
Bordeaux Métropole Energies	-3 288	-4 392
Néomix	0	0
Regaz	-55 638	-52 187
Total	-58 165	-54 836

○ Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été introduit depuis l'exercice précédent.

○ Faits marquants

Marché du gaz

L'exercice 2024-2025 confirme la fin de la crise énergétique. Malgré un point haut de 52 € par MWh atteint en début d'année 2025, les niveaux élevés des stockages et les fortes importations de GNL, ont permis de réduire la pression sur les prix. Fin septembre 2025, le prix du gaz sur le marché était proche de 32 € par MWh, ce qui est inférieur aux 40 € par MWh constatés fin septembre 2024.

Côté aides de l'état, seuls les Syndics de Copropriétés sont restés bénéficiaires d'aides jusqu'au 31 décembre 2024.

Affacturage

Afin de financer l'augmentation significative du Besoin en Fonds de Roulement consécutive à son développement commercial sur l'ensemble du territoire national, Gaz de Bordeaux a mis en place en 2015 une solution d'affacturage, applicable aux créances détenues sur les acheteurs professionnels (publics et privés), excluant donc la part du poste clients relative aux clients particuliers. Pour répondre aux besoins de financements inhérents aux achats conclus en 2022 dans un contexte de flambée du prix du gaz, le plafond de tirage a été réhaussé à 250 M€ depuis décembre 2022.

Au 30 septembre 2025, le montant de la balance cédée au factor s'élève à 76 M€. Le paiement des sommes correspondantes est intervenu postérieurement à la clôture. Par conséquent la créance envers le factor figure dans le poste « *autres créances d'exploitation* ».

Crédit de trésorerie

Afin d'atténuer l'effet du stock sur sa capacité de trésorerie et permettre une pleine réactivité face aux événements pouvant impacter le BFR, Gaz de Bordeaux a renouvelé une capacité de financement court terme de 120 M€. Ce montant souscrit auprès de quatre partenaires, se décompose en 40 M€ souscrits pour une durée de 3 ans et 80 M€ renouvelables chaque année, ceci afin de conserver de l'adaptabilité en fonction de l'évolution des besoins.

Garanties bancaires

Gaz de Bordeaux a renforcé, au cours des dernières années, sa capacité à fournir des garanties bancaires pour être en mesure de répondre aux demandes de ses fournisseurs et conserver une capacité d'achat nécessaire à la vie du portefeuille clients.

Au 30 septembre 2025, le total des garanties bancaires utilisé est de 169 M€ (infrastructures, approvisionnements, autres).

Services bancaires et frais financiers

En légère diminution par rapport à l'année précédente, les services bancaires restent élevés sous les effets combinés du développement de portefeuille, du coût des garanties bancaires, évoquées au paragraphe précédent et de la commission d'affacturage qui repose sur le chiffre d'affaires TTC. Ce dernier se maintenant à un niveau comparable à celui de l'année dernière.

Les frais financiers regroupent les intérêts qui découlent de la commission de financement du factor et des crédits de trésorerie, dont les formules de calculs intègrent l'Euribor 3 mois. Les effets conjugués de la baisse du recours aux lignes de financement court terme, pour soutenir le BFR, et la baisse tendancielle de l'Euribor (-0.545% en 2021, 3.955% fin 09/2023, 3.252% fin 09/2024, 2.017% fin 09/2025), permettent de diminuer le poids des services bancaires et des frais financiers portés par Gaz de Bordeaux.

Certificats d'économie d'énergie

La 5^{ème} période du dispositif a débuté le 1^{er} janvier 2022 et ses modalités ont été fixées par le décret n° 2021-712 du 3 juin 2021. Ces dernières ont été modifiées à compter du 1^{er} janvier 2023. A la date d'arrêté des comptes, les obligations d'économies d'énergie imposées à Gaz de Bordeaux pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 septembre 2025 sont supérieures aux CEE acquis et/ou obtenus. La charge totale comptabilisée de 107,2 M€, se décompose en deux parties, 68,2 M€ de charge à payer au titre des CEE contractualisés non encore livrés à la clôture, ou restant à acquérir et 39,0 M€ au titre des CEE acquis et livrés à la clôture.

Les charge à payer résultent, pour l'essentiel, de la valorisation des CEE non encore livrés sur une base de prix de marché et pour une part résiduelle, de la mise en œuvre d'un plan d'acquisition du management sur un volume limité de CEE précarité.

○ Gestion des risques et incertitudes

Dans le contexte actuel du secteur, il convient de rappeler la crise énergétique majeure de ces dernières années et les évolutions structurelles qui en découlent sur la vision marché de ces prochaines années. En effet, avec des prix du gaz naturel atteignant des montants qui n'auraient jamais pu être imaginés et une volatilité constatée sans précédents, la vision des risques couverts par un fournisseur a évolué et le pricing sur le marché des clients finaux restera profondément et durablement modifié par cette crise. Pour Gaz de Bordeaux cette situation de tension n'est pas inquiétante à court terme pour son activité, sa gestion de risque et ses systèmes d'achats en back to back protégeant utilement l'entreprise contre ce type de mouvement de marché. En revanche il convient d'être attentif sur la trésorerie disponible tout au long de l'exercice 2025-2026 au regard des besoins de fonds de roulement qu'entraînent des prix d'achats du gaz qui restent élevés. Cette situation devrait s'améliorer progressivement à la faveur de la baisse des prix du gaz et donc de la baisse de la valeur du stock sur l'été 2026.

- Concernant le secteur professionnel/grands comptes, la durée des contrats reste courte et met Gaz de Bordeaux, chaque année, en situation de pertes ou fidélisations. Un gros travail a été effectué sur les derniers exercices pour allonger la durée de ces contrats et permet aujourd'hui de repousser la prochaine échéance commerciale importante au 01/01/2028 (environ 60 % du volume en contrat sera à renouveler d'ici cette date). Afin de réussir la consolidation indispensable de ce portefeuille acquis lors des derniers exercices, il convient de maintenir et d'accentuer les efforts tant en termes de qualité de service qu'en compétitivité des offres. Il est également capital d'optimiser au mieux la rentabilité de ce portefeuille afin de dégager les résultats suffisants pour pouvoir se positionner sur les marchés en tant qu'acheteur solide de gaz naturel sous peine de voir diminuer sensiblement les ventes avec un risque d'incapacité à couvrir les charges de fonctionnement de Gaz de Bordeaux, y compris pour les clients domestiques.

○ Evènements post clôture

Néant

5. Composition du capital social et évolution des fonds propres

Le capital social se compose de 500 000 actions de 1€ de valeur nominale.

Variation des capitaux propres	CAPITAL + PRIMES D'EMISSION	RESERVES	REPORT A NOUVEAU	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
30/09/2024	877 863	1 240 565	57 157 865	14 949 567	0	74 225 860
Mouvements 24/25						
- Affectation résultat 23/24			14 949 567	-14 949 567		0
- Résultat 24/25				16 661 393		16 661 393
- Distribution de dividendes						
- Subventions d'investissements						
30/09/2025	877 863	1 240 565	72 107 432	16 661 393	0	90 887 253

Notes relatives au bilan actif

1. Immobilisations incorporelles

	Valeurs brutes	Amortissements /depreciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences	40 459 221	35 043 886	5 415 335	5 203 782
Droit au bail	0	0	0	0
Fonds de commerce	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	13 358	0	13 358	13 358
Immobilisations incorporelles en cours	989 331	0	989 331	541 836
Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 461 910	35 043 886	6 418 024	5 758 976

	Valeurs Brutes	Amortissements /dépréciations	Valeurs Nettes
30/09/2024	37 303 268	31 544 293	5 758 976
Augmentations	4 158 642	3 499 594	659 048
Diminutions	0	0	0
Variations de périmètre			
30/09/2025	41 461 910	35 043 886	6 418 024

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée informatique ne comprend que les phases d'analyse organique, de programmation et de documentation. Les coûts supportés au titre de l'exercice 2024-2025 ont été immobilisés et ont été amortis comptablement et fiscalement sur 3 ans.

2. Immobilisations corporelles

	Valeur Brute	Amortissements / dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Terrains	0	0	0	0
Constructions	1 723 973	230 409	1 493 565	1 631 702
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 306 653	2 028 370	1 278 284	1 425 169
Autres immobilisations corporelles	1 224 503	543 865	680 638	746 628
Immobilisations corporelles en cours	57 386	0	57 386	12 086
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 312 516	2 802 643	3 509 872	3 815 584

	Valeurs Brutes	Amortissements / dépréciations	Valeurs Nettes
30/09/2024	6 193 311	2 377 727	3 815 584
Augmentations	119 205	424 917	- 305 712
Diminutions	0	0	0
Variations de périmètre			
30/09/2025	6 312 516	2 802 643	3 509 872

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition et la production immobilisée au coût de production déterminé par l'addition des éléments suivants :

- coût d'acquisition des matières consommées,
- charges directes de production (main d'œuvre et sous-traitance),
- charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production.

3. Immobilisations financières

	Valeur Brute	Amortissements / dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Participations et créances rattachées à des participations	477 677	181 124	296 553	262 083
Prêts	9 222	0	9 222	12 718
Autres immobilisations financières	5 264 700	0	5 264 700	4 026 544
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 751 599	181 124	5 570 475	4 301 346

	Valeurs Brutes	Amortissements / dépréciations	Valeurs Nettes
30/09/2024	4 482 470	181 124	4 301 346
Augmentations	1 472 626	0	1 472 626
Diminutions	203 496	0	203 496
Variations de périmètre			
30/09/2025	5 751 599	181 124	5 570 475

- Le montant de 478 k€ représente des titres de participation.

- Pour 277,7 k€ (pour 20% de détention en valeur brute comptable et 97k€ en valeur nette au 30/09/2025), il s'agit de titres de la filiale SAS GNV de Bordeaux (activité de fourniture de Gaz Naturel Véhicule et d'exploitation de stations de délivrance de ce carburant), créée le 1er janvier 2011 par apport en nature (station GNV quai de la Souys) de GAZ DE BORDEAUX et par apport en numéraire de GNVERT (filiale GDF SUEZ).

En août 2017, un protocole d'accord signé entre les actionnaires a permis la recapitalisation de la société par incorporation au capital des comptes courants d'associés à hauteur de 250 000 € (dont 127 500 € de Gaz de Bordeaux) et par un apport en numéraire pour un total 300 655 € (dont 153 334 € à la charge de Gaz de Bordeaux). Au regard des faibles perspectives connues de développement prévisionnel, les titres avaient été dépréciés en totalité à la fin de l'exercice 2011-2012. Un complément de provision a été constitué suite à l'augmentation de capital pour passer le total des provisions à 181 k€. Gaz de Bordeaux a dans un second temps cédé 31% de ses actions dans GNV de Bordeaux réduisant ses parts de 51% à 20%.

A l'issue de l'exercice 2021, les Associés ont, conformément à la loi, adopté une résolution décidant qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société et autorisant la poursuite de l'exploitation (lors de l'approbation des comptes 2021 le 30 juin 2021). La dernière augmentation de capital a permis d'amener les capitaux propres à 183 k€, ces derniers étant toujours inférieurs à la moitié du capital social (483 k€). La décomposition des capitaux propres correspond à 483k€ pour le capital social (311k€ pour l'exercice précédent) et -300k€ au titre des autres réserves et résultat (285k€ pour l'exercice précédent).

Le résultat au 31/12/2024 est déficitaire de -15 k€ (-29k€ pour l'exercice précédent) et le chiffre d'affaires s'élève à 45k€ (66k€ pour l'exercice précédent).

Pour 200 k€ (en valeur nette comptable au 30/09/2025), il s'agit de titres de la SAEML Gascogne Energie Services (activité de fourniture et de distribution de gaz naturel) représentant 1,98 % de son capital.

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 244 k€ (pour 332 k€ pour l'exercice précédent). Le chiffre d'affaires de l'exercice atteint 12 470 k€ (pour 11 939 k€ l'exercice précédent). Les capitaux propres sont de 11 506 k€ (pour 11 263k€ l'exercice précédent) et sont décomposés pour 10 107k€ au titre du capital social (idem pour l'exercice précédent) et 1 387k€ d'autres réserves et résultat (pour 1 143k€ en N-1). Il n'y a pas eu de dividendes distribués

- Le montant de 9,2 k€ comprend des prêts accordés aux salariés pour l'accession à la propriété (dont 3,4 k€ à plus d'un an).
- Le montant de 5 265 k€ est constitué à hauteur de :
 - 4 572 k€ du dépôt et cautionnement inhérent à l'affacturage,
 - 130 k€ de dépôt versé auprès de du courtier Marex Spectron pour l'accès au marché Powernext,
 - le solde, soit 562 k€, correspond à divers dépôts de garantie.

4. Amortissements

Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent aux taux habituels. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Aucun amoindrissement de la valeur des éléments d'actif qui résulterait de causes aux effets jugés irréversible n'a été constaté.

Les taux et durées d'amortissement suivants ont été pratiqués :

	Occasion	NEUF
- Logiciels	Linéaire 3 ans	Linéaire 3 ans
- Installations	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Recherche essais	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Matériels outillages	Linéaire 3 ans	Dégressif 5 ans
- Géothermie, forages	Linéaire 10 ans	Linéaire 30 ans
- Géothermie s/stations	Linéaire 10 ans	Linéaire 10 ans
- Véhicules et aménagements	Linéaire 3 ans	Linéaire 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau	Linéaire 5 ans	Linéaire 10 ans
- Matériel informatique	Linéaire 5 ans	Dégressif 5 ans
- Installations photovoltaïques		Linéaire 20 ans

5. Stocks

	Valeur Brute	Amortissements / dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Matières premières	0	0	0	0
En-cours de biens	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	147 277 205	19 077	147 258 128	164 903 724
Total stocks et en-cours	147 277 205	19 077	147 258 128	164 903 724

○ Stock de gaz

La société gère directement ses obligations de stockage depuis le 1er octobre 2010 dans le cadre de son développement hors territoire historique. Le niveau des stocks de gaz au 30/09/2025 est de 2 721 876 MWh pour une valorisation de 146 270 k€.

Le stock de gaz est évalué sur la base du coût de la molécule et des frais de stockage. L'avis CNC n°2004-15 dispose en son paragraphe 4.4.1 que les frais de stockage sont normalement exclus du coût d'acquisition des stocks sauf si les conditions spécifiques d'exploitation justifient leur inclusion. Dans le cadre de son activité de vente de gaz hors territoire historique, la société Gaz de Bordeaux doit satisfaire à des obligations de stockage minimales et maximales durant une période de l'année, stock qui sera écoulé sur une autre période également imposée à Gaz de Bordeaux. Ces conditions spécifiques d'exploitation justifient de l'inclusion des coûts de stockage dans l'évaluation des stocks.

Le coût de la molécule stockée est évalué au coût unitaire moyen pondéré, déterminé à partir du reliquat de stock en fin de phase de soutirage, augmenté des quantités stockées mensuellement, durant toute la phase d'injection (avril à octobre). La part des stocks correspondant au coût de la molécule est de 132 602 k€ en 2024-2025 contre 143 460 k€ l'exercice précédent.

Les frais de stockage sont facturés linéairement par les prestataires sur la période de stockage (avril à mars). Pour les contrats dont la composante frais de stockage est intégrée dans le prix variable, les coûts du stockage à intégrer au stock sont estimés sur la base des profils utilisés pour déterminer cette même obligation de stockage. La part des stocks correspondant au coût du stockage est de 13 691 k€ en 2024-2025 contre 21 252 k€ l'exercice précédent.

○ Stock de Pièces

La provision des stocks de pièces pour l'activité de services suit la règle suivante :

Année d'entrée en stock	Taux de provision
2024-2025	0%
2023-2024	10%
2022-2023	20%
2021-2022	30%
2020-2021	50%
2019-2020	60%
2018-2019	70%
2017-2018	80%
Avant 2017	90%

6. Créances

	Valeur Brute	Amortissements / dépréciations	Valeur Nette 2024-2025	Valeur Nette 2023-2024
Avances et acomptes versés	393 693	0	393 693	366 319
Créances clients	181 423 014	7 183 244	174 239 770	172 596 876
Créances clients et acomptes versés	181 816 708	7 183 244	174 633 464	172 963 195
Créances sociales	25 856	0	25 856	2 848
Créances fiscales	13 240 490	0	13 240 490	10 913 172
Comptes courants débiteurs	3 764 073	0	3 764 073	4 556 952
Créances sur cessions d'immobilisations	0	0	0	0
Débiteurs divers	79 482 926	0	79 482 926	19 690 778
Autres créances	96 513 345	0	96 513 345	35 163 749

La société Gaz de Bordeaux fait partie du groupe d'intégration fiscale de BME depuis le 1^{er} octobre 2021. Elle a enregistré une charge d'impôt sur les sociétés de 5 974 k€, qui compte tenu des acomptes versés, fait naître une dette envers la société mère de -1 499 k€ à la clôture de l'exercice 2024-2025.

La part intra-groupe des comptes clients se monte à 1 588 k€ répartis comme suit :

- 236 k€ pour Régaz Bordeaux
- 9 k€ pour Bordeaux Bègles Energies
- 1 204 k€ pour Energie des Bassins
- -11 k€ pour Mérignac Centre Energies
- 149 k€ pour Bordeaux Métropole Energies

	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Avances et acomptes versés	393 693	
Créances clients	181 423 014	
Créances sociales	25 856	
Créances fiscales	13 240 490	
Comptes courants débiteurs	3 764 073	
Créances sur cessions d'immobilisations	0	
Débiteurs divers	79 482 926	0
TOTAL créances	278 330 053	0

Conformément à la décision du Cordis du 15 juillet 2019, le socle servant au calcul de la dépréciation est diminué de la part acheminement contenue dans les impayés. Ce socle est donc composé des créances clients hors toutes taxes (TICGN, CTA et TVA) et hors part acheminement (estimée à 20% de manière prudentielle). Le mécanisme de récupération, en cas d'irrecouvrabilité, ne concerne toutefois pas la TICGN. Le barème de dépréciation a lui aussi évolué, afin de traduire le cycle de recouvrement des créances clients, porté par les relances internes et les actions des prestataires externes. Ainsi les créances des clients domestiques avec injonction de payer, commencent à être dépréciées à compter du 12^{ème} mois de retard au lieu du 6^{ème} mois lors des exercices précédents.

Ces éléments pris en compte, le solde du compte de provision pour dépréciation est fortement monté, ceci étant en lien direct avec la hausse du prix de l'énergie (7 183 k€ vs 5 020 k€).

Le solde des comptes courants d'associés est débiteur de 3 764 k€ avec BME.

Les débiteurs divers sont essentiellement relatifs à l'affacturage (74 817 k€) et solde du compte courant powernext (1 183 k€)

TABLEAU DE DEPRECIATION des clients professionnels privés et clients domestiques sans injonction de payer :

	Clients actifs	Clients résiliés
- soldes clients antérieurs à décembre 2024	100%	100%
- soldes clients de décembre 2024	80%	80%
- soldes clients de janvier 2025	60%	60%
- soldes clients de février 2025	40%	40%
- soldes clients de mars 2025	20%	20%
- soldes clients postérieurs à mars 2025	0%	0%

TABLEAU DE DEPRECIATION des clients domestiques avec injonction de payer :

	Clients actifs	Clients résiliés
- soldes clients antérieurs à juin 2024	100%	100%
- soldes clients de juin 2024	80%	80%
- soldes clients de juillet 2024	60%	60%
- soldes clients d'août 2024	40%	40%
- soldes clients de septembre 2024	20%	20%
- soldes clients postérieurs à septembre 2024	0%	0%

7. Produits à recevoir

	Valeurs Nettes 2024- 2025	Valeurs Nettes 2023- 2024
Produits à recevoir – Avoirs non parvenus	14 080	14 080
Produits à recevoir – Créances clients et comptes rattachés	172 160 698	148 523 431
Produits à recevoir – Créances sociales	16 868	1 000
Produits à recevoir – Créances fiscales	8 750 394	6 796 822
Produits à recevoir – Autres créances	3 800	3 800
TOTAL PRODUITS A RECEVEVOIR	180 945 839	155 339 132

Les avoirs non parvenus concernent Régaz pour 14 k€.

Le montant des factures à établir est de 172 161 k€ TTC, dont 462 k€ TTC avec les sociétés du groupe :

- 334 k€ TTC vis-à-vis de REGAZ, 77 k€ TTC avec Energie des Bassins et 41 k€ TTC vis-à-vis de BME
- 119 142 k€ HT au titre du gaz livré non facturé et 51 258 k€ HT pour la part abonnement
- 7 443 k€ HT au titre de l'électricité livrée non facturée et 2 195 k€ HT pour la part abonnement

Pour les deux énergies, les quantités allouées non facturées à la clôture, sont traduites dans le chiffre d'affaires via les factures à établir. A l'instar de l'électricité, le remplacement des compteurs classiques gaz, par des compteurs communicants à relèves mensuelles, fait fortement diminuer la proportion de quantités à facturer basées sur des estimations. Fin septembre 2025, la proportion de compteurs communicants gaz est proche de 90% sur les deux segments de clientèle.

Pour les quantités estimées, le mécanisme reste inchangé, ces dernières étant rattachées à la période au moyen des coefficients de pondération, appliqués depuis le 1^{er} octobre 2014 aux quantités facturées.

Le chiffre d'affaires provisionné est valorisé au prix en vigueur pour les périodes tarifaires concernées et pour les codes tarif applicables à chaque point de consommation.

8. Trésorerie

	Valeurs Nettes 2024- 2025	Valeurs Nettes 2023- 2024
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités et instruments de trésorerie	767 910	506 145
Sous-total actif	767 910	506 145
Concours bancaires - instruments financiers passifs	77 192	126 810
Sous-total passif	77 192	126 810
TOTAL TRESORERIE NETTE	690 718	379 335

Le groupe a mis en place une solution de centralisation de la trésorerie avec ses filiales Gaz de Bordeaux, Mixéner, Energie des Bassins, Bordeaux Bègles Energies, Mérignac Centre Energies et Néomix.

9. Comptes de régularisation actif

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Charges constatées d'avance	19 113 676	27 299 166
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Ecart de conversion - actif	0	0
Total comptes de régularisation actif	19 113 676	27 299 166

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de :

- 18 933 k€ au titre des rémunérations des apporteurs d'affaires

Notes relatives au bilan passif

10. Provisions pour risques et charges

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Provisions pour litiges	0	0
Provisions pour garanties données aux clients	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0
Provisions pour autres risques	70 000	70 000
Total provisions pour risques	70 000	70 000
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	26 061 715	25 807 893
Provisions pour impôts	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Provisions pour autres charges	461 846	512 810
Total provisions pour charges	26 523 561	26 320 702
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 593 561	26 390 702

Provisions relatives aux pensions et autres avantages au personnel

- Depuis l'institution de la CNIEG en 2004, la loi impose aux entreprises de la branche des IEG de garantir le financement des avantages postérieurs à l'emploi qui excèdent les prestations servies dans le cadre du régime général. Ces engagements constituent une dette qui est inscrite en provision au passif du bilan (conformément à l'article L 123-13, alinéa 3, du Code de commerce).

La valeur des engagements totaux devant être assumés par l'ensemble des entreprises de la branche est mise à jour au 31 décembre de chaque année par la CNIEG qui applique la norme IAS 19.

La part des engagements individuels de chaque entreprise dépend du poids qu'elle représente au sein de la masse salariale de la branche (pour Gaz de Bordeaux : environ 0,10 % sur l'exercice). La CNIEG met à la disposition de chacune un outil informatique (la « calculette CNIEG ») qui leur permet de déterminer le montant de leurs engagements. Dès lors que ces engagements sont assumés à long terme, leur calcul doit intégrer la prise en compte d'un taux d'actualisation (ce taux doit être saisi dans la « calculette CNIEG » lors de chaque calcul du montant des engagements).

La CNIEG n'en préconise aucun et laisse à chaque entreprise le libre choix de celui-ci. Toutefois, la recommandation CNC 2003-R-01 préconise d'en choisir un par référence à un taux de marché sur les obligations d'entreprises de première catégorie (les entreprises notées AA) pour des durations équivalentes à celles des engagements.

La référence usuellement retenue pour calculer la valeur actualisée des engagements de retraite provisionnés est le taux « IBoxx corporate AA 10+ », qui était fixé à 3,72 % le 30/09/2025 et est de 3,31 % au 30/09/2024.

Ainsi actualisée, cette valeur atteint 17,88 M€, dont 24,69 M€ comptabilisés au bilan et -6,80 M€ d'écarts actuariels hors-bilan, l'application de la méthode du « corridor », permettant l'étalement de ces écarts sur une durée égale à la durée des engagements (18 ans environ), conformément à la recommandation CNC n° 2013-R.02

- Par ailleurs, Gaz de Bordeaux doit constituer une provision spécifique au titre des indemnités de départ en retraite. La valeur de l'engagement actualisée au même taux de 3,72 % s'élève à 0,87 M€ dont 0,91 M€ comptabilisés au bilan et 0,05 M€ d'écarts actuariels hors-bilan. L'hypothèse de turn-over est de 0% ; l'hypothèse d'augmentation moyenne des salaires est de 2%.

- Enfin, il est provisionné un montant de 0,46 M€ au titre du compte épargne jours retraite (CEJR). Le CEJR est un mécanisme permettant d'acquérir des jours en fonction de la pénibilité physique de certains postes et qui doivent être pris en une fois, avant le départ en retraite.
- Au total la valeur des provisions pour pensions atteint 26,06 M€, soit une augmentation nette de 0,98 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Autres provisions pour charges

- Les sommes dues au titre de l'attribution des médailles de travail du régime général comme celles spécifiques aux industries électriques et gazières imposent la constitution d'une provision. Dans un premier temps, le montant total à verser à chaque salarié (au moment de son départ en retraite) a été calculé année par année (sans hypothèse de rotation du personnel et de mortalité). Le montant actualisé au taux de 3,72 % est de 462 k€. Il est à noter que la méthode du corridor n'est pas applicable aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés sont donc reconnus en résultat.

11. Emprunts et dettes financières

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	20 000 000	70 000 000
Dettes participation des salariés au résultat	0	0
Dettes financières diverses	1 533 361	35 298
Concours bancaires – instruments financiers passifs	77 192	126 810
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	21 610 553	70 162 108

Les dettes financières sont toutes à échéance inférieure à 1 an. Afin d'atténuer l'effet du stock sur sa capacité de trésorerie et permettre une pleine réactivité aux opportunités impactant le BFR, Gaz de Bordeaux a maintenu sa capacité de financements court-terme, via 120 M€ de crédit de trésorerie disponibles auprès de quatre établissements bancaires. En complément, surtout durant la période de chauffe, l'entreprise dispose aussi du système d'affacturage pour soutenir le BFR.

12. Autres dettes

	Valeurs Nettes au 30/09/2025	Valeurs Nettes au 30/09/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	112 814 377	87 151 684
Avances et acomptes reçus	73 076 756	57 663 478
Dettes sociales	7 559 148	7 235 445
Dettes fiscales	50 298 508	47 459 237
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Dettes diverses	70 712 767	44 153 598
TOTAL AUTRES DETTES	314 461 556	243 663 443

	Valeurs Nettes	Moins de 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	112 814 377	112 814 377
Avances et acomptes reçus	73 076 756	73 076 756
Dettes sociales	7 559 148	7 559 148
Dettes fiscales	50 298 508	50 298 508
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Dettes diverses	70 712 767	70 712 767
TOTAL AUTRES DETTES	314 461 556	314 461 556

La part intra-groupe des autres dettes est de 11 964 k€ répartis comme suit :

- 7 545 k€ avec Regaz
- 4 392 k€ avec Bordeaux Métropole Energies
- 26 k€ pour Mixener

13. Charges à payer

	Valeurs au 30/09/2025	Valeurs au 30/09/2024
Charges à payer - Avoirs à établir	0	0
Charges à payer - Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Charges à payer - Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 358 131	12 673 668
Charges à payer - Dettes sociales et fiscales	28 794 356	24 419 236
Charges à payer - Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Charges à payer - Autres	70 560 715	43 960 373
TOTAL CHARGES A PAYER	193 713 201	81 053 277

Le poste « Dettes fournisseurs » contient 7 M€ de factures non parvenues intercompagnie.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » contient notamment la TVA sur les factures à établir évoquées dans le paragraphe des produits à recevoir (22 955 k€ vs 18 860 k€ au 30/09/2024).

14. Comptes de régularisation passif

	Valeurs Nettes 30/09/2025	Valeurs Nettes 30/09/2024
Produits constatés d'avance	231 971	269 772
Produits à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Ecart de conversion - passif	0	0
Total comptes de régularisation passif	231 971	269 772

Les produits constatés d'avance sont constitués du chiffre d'affaires entretien SAV domestique facturé à la date anniversaire des contrats sans que l'intervention n'ait encore eu lieu.

Notes relatives au compte de résultat

15. Chiffre d'affaires

	30/09/2025	30/09/2024
Ventes d'énergie	1439 963 048	1434 117 423
Acheminement hors-groupe	0	0
Acheminement intra-groupe	0	0
Ventes diverses	213 387	170 640
Prestations et travaux - hors-groupe	6 227 607	8 482 346
Prestations intra-groupe - CDS fonctions support	169 263	57 865
Autres refacturations intra-groupe	458 172	616 515
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1447 031 477	1443 444 789

16. Autres produits d'exploitation

	30/09/2025	30/09/2024
Production stockée	0	0
Production immobilisée	788 061	652 265
Subventions d'exploitation	30 833	31 364
Reprises sur provisions, dépréciations et amortissements	1 565 242	3 934 100
Transferts de charges	0	0
Autres Produits	92 702	16 898
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 476 839	4 634 628

17. Effectifs

	2024-2025	2023-2024
Effectif moyen employé	156,45	151,90
Salariés	156,45	151,90
Mis à disposition	0,00	0,00
Cadres et professions supérieures	35,99	33,10
Techniciens et agents de maîtrise	106,63	106,60
Employés et ouvriers	13,83	12,20

L'information relative à l'organe de direction, conformément au décret du 29 novembre 1983, n'est pas fournie car cela conduirait à identifier la situation d'un membre déterminé.

18. Charges d'exploitation

	2024-2025	2023-2024
Achats matières premières et autres appro.	977 194 836	1060 187 478
Achats non stockés, matériel et fournitures	530 151	741 628
Achats de marchandises	386 896 499	306 215 246
Variation stocks de marchandises	12 686	- 16 012
Autres achats	0	0
Achats et variation de stock	1364 634 171	1367 128 340
Impôts, taxes et versements assimilés	3 727 360	4 259 755
Salaires et traitements	8 257 834	7 884 451
Charges sociales	4 749 597	4 902 397
Charges de personnel	13 007 431	12 786 848
Dotations aux amortissements et provisions	7 864 351	7 673 784
Autres services extérieurs	9 888 888	10 078 848
Autres charges externes	23 467 878	17 573 819
Autres charges d'exploit.	851 158	1 439 676
Autres charges d'exploitation	34 207 923	29 092 343
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1423 441 237	1420 941 071

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2024-2025 s'élève à 150 k€ dont 158 k€ au titre de la mission d'audit légal.

19. Résultat financier

	30/09/2025	30/09/2024
Dividendes	0	0
Revenus des autres créances et VMP	0	0
Produits nets sur cession de VMP	0	0
Reprises sur provisions et amort. financiers	0	0
Escomptes obtenus	0	0
Gains de change	0	0
Autres produits financiers	286 596	134 283
Total produits financiers	286 596	134 283
Intérêts et charges financiers	1 692 605	3 726 463
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Dotations aux provisions et amort. financiers	0	0
Escomptes accordés	0	0
Pertes de change	0	0
Autres charges financières	1 531 118	3 228 229
Total charges financières	3 223 722	6 954 692
RESULTAT FINANCIER	-2 937 126	-6 820 409

20. Résultat exceptionnel

	30/09/2025	30/09/2024
Produits excep. sur opérations de gestion	445 807	255 407
Produits excep. sur exercices antérieurs	0	0
Produits de cession d'éléments d'actif	0	0
Subventions virées au résultat	0	0
Autres produits exceptionnels	5 500	0
Reprises de provisions exceptionnelles	0	0
Transferts de charges exceptionnelles	0	0
Total produits exceptionnels	451 307	255 407
Charges excep. sur op. de gestion	6 520	41 958
Charges sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	216 497
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotations de provisions exceptionnelles	0	0
Total charges exceptionnelles	6 520	258 455
RESULTAT EXCEPTIONNEL	444 787	- 3 048

21. Impôt sur les bénéfices

	Résultat comptables avant Impôt (1)	Réintégrations / Déductions (2)	Résultat fiscal (3)=(1)+(2)	Taux (4)	Charge d'Impôt (3) x (4)
Impôt sur les sociétés	22 635 543	742 933	23 378 477	25,00%	5 844 619
Contribution additionnelle			5 081 619	3,30%	167 693
Déduction mécénat et familles					- 38 163
TOTAL	22 635 543	742 933	28 460 096		5 974 150

Engagements hors bilan

22. Passifs sociaux

L'application de la méthode du corridor conduit à un engagement hors bilan (correspondant à l'écart actuariel au 30/09/2025) de -6,80 M€ au titre des engagements CNIEG et -0,05 M€ au titre des IDR.

23. Imposition différée

IMPOTS	Base ID	Taux d'IS (%)	Impôt différé				Taux d'IS (%)	Impôt
DIFFERES	A	A	A	Diminut.	Augment.	Base ID	appliqué	différé
ACTIF	nouveau	nouveau	nouveau	Base ID	Base ID	Solde	au solde	Solde
Charges non déductibles								
:								
-Participation	965 198	25,83%	249 311	965 198	939 196	939 196	25,83%	242 594
-Organic	1 788 262	25,83%	461 908	1 788 262	1 901 409	1 901 409	25,83%	491 134
-Effort const.	33 346	25,83%	8 613	33 346	24 991	24 991	25,83%	6 455
-Subv. Invest.	0	25,83%	0	0	0	0	25,83%	0

						24 685		
- CNIEG	24 652 750	25,83%	6 367 805	0	33 027	777	25,83%	6 376 336
- IDR	726 334	25,83%	187 612	0	186 192	912 526	25,83%	235 705
- CEJR	428 808	25,83%	110 761	0	34 604	463 412	25,83%	119 699
						28 927		
TOTAL	28 594 698		7 386 011	2 786 806	3 119 419	311		7 471 925

24. Garanties

○ Garanties bancaires

Afin de garantir le paiement de ses achats et de l'accès aux infrastructures de transport stockage et distribution, spécialement dans le cadre de son développement hors territoire, Gaz de Bordeaux se trouve fréquemment dans l'obligation contractuelle de fournir à ses partenaires une garantie bancaire à première demande.

Ainsi, au 30/09/2025, les montants suivants sont garantis :

- 45 M€ au bénéfice de divers gestionnaires d'infrastructures, ces garanties sont reconduites chaque année selon l'évolution des coûts prévisionnels d'accès aux infrastructures et la variation du portefeuille client
- 124 M€ au bénéfice de divers fournisseurs amont : ces garanties sont valables pour la durée des contrats d'achat de type EFET, généralement comprise entre 1 et 4 ans ; leur nombre et leurs montants peuvent varier selon les besoins d'achat et les exigences contractuelles des fournisseurs amont.

○ Garanties reçues

Régaz garantit Gaz de Bordeaux à hauteur de 400 000 € pour le marché de la cité municipale de Bordeaux concernant le contrat entre Gaz de Bordeaux et Urbicité.



**GAZ DE
BORDEAUX**

ÉLECTRICITÉ ET GAZ PARTOUT EN FRANCE